BOURGOGNE VILLAGE

L'ÉLABORATION PROGRESSIVE ET PARTICIPATIVE DU PROJET BOURGOGNE VILLAGE

RETOUR SUR LA DÉMARCHE

Une démarche participative et expérimentale est menée depuis début 2024 sur le secteur Bourgogne Village, afin de créer un projet urbain pensé avec les habitants et les usagers du quartier. Ce projet se développera, entre autres, autour de la requalification des espaces publics du quartier. La démarche participative s'est tout d'abord basée sur un large temps de concertation au cours de l'année 2024, puis sur une phase d'expérimentation d'aménagement de l'espace public de février à juillet 2025.

La démarche de concertation en 2024 :

Neufs rendez-vous participatifs successifs ont été organisés afin de toucher des publics variés et d'aborder toutes les thématiques : piétonnisation, plan de circulation, végétalisation, animation et développement commercial.

Un ensemble de « préconisations citoyennes » ont émergé de ces démarches :

- Apaiser la circulation automobile et rendre le quartier plus agréable pour les piétons en piétonnisant certaines rues
- Redynamiser le quartier par des commerces et une vie de quartier
- Végétaliser et mettre en valeur le patrimoine

L'expérimentation mise en place de fin février à début juillet 2025 :

585 C'est le nombre d'habitants et usagers rencontrés au cours des différents rendez-vous de concertation en 2024

La mairie d'Orléans a réalisé une démarche d'aménagement de l'espace public expérimentale basée sur les résultats de la concertation.

L'objectif ? **Tester de nouveaux usages** de l'espace public pour améliorer la vie quotidienne du quartier : des aménagements pour apaiser le quartier, des rencontres et des ateliers conviviaux pour dynamiser le quartier (peinture au sol, animation et création d'un comité)

Afin de mesurer les résultats de l'expérimentation, **plusieurs modalités d'évaluation ont été mises en place** :

- Recueil des remarques des habitants et usagers (mails, téléphones, échanges avec les élus sur site et en mairie)
- Observations sur le terrain
- Comptages des flux de circulation
- Comptages des stationnements
- Questionnaire d'évaluation passé auprès des habitants et usagers début juin 2025

Scannez ce QR code pour retrouver les restitutions complètes de la concertation >

www.orleans.fr

Orléans Mairie

ÉVALUATION DE L'EXPÉRIMENTATION : LES BILANS TECHNIQUES

Comptages des flux de véhicules

Des comptages ont été réalisés le 6 février 2025, le 6 mars 2025 et le 3 juin 2025 de 7h à 19h.

Ils ont révélé **une réelle diminution du trafic de transit** dans le quartier et une baisse importante sur l'axe mis en sens unique : rue du Bourdon Blanc, rue de la Tour Neuve et rue Dupanloup.

Le trafic automobile a légèrement augmenté sur les rues devenues les entrées et sorties du quartier pour les habitants, sans perturber la fluidité globale.

L'aménagement de certains carrefours devra faire l'objet d'une attention particulière lors de la requalification de l'espace public, **afin de fluidifier l'insertion des véhicules.**

Enquête sur le taux de stationnement

Avant expérimentation

Sans évènement au théatre	9h	22h
Bourgogne Village	67%	77%
dont parking Briand	72%	53%

Avec évènement au théatre	9h	22h
Bourgogne Village	67%	90%
dont parking Briand	72%	81%

Après expérimentation

Sans évènement au théatre	9h	22h
Bourgogne Village	75%	89%
dont parking Briand	55%	74%

Avec évènement au théatre	9h	22h
Bourgogne Village	75%	105%
dont parking Briand	55%	105%

Tout comme les flux de circulation, le stationnement dans le quartier a également été évalué.

L'enquête de stationnement a été réalisée sur la base de 4 journées de comptage afin d'évaluer l'impact de l'expérimentation en fonction de l'occupation du théâtre : le 6 novembre 2023, le 30 janvier, le 3 avril et le 5 juin 2025

En période dite « normale » sans évènement au théâtre, **le taux d'occupation des places de stationnement dans le quartier ne dépasse pas 90%**. Mais lors d'un évènement ce taux dépasse 100%, ce qui indique **la difficulté pour les riverains de se stationner**.

La diminution de l'offre de stationnement (- 118 places) sur le quartier Bourgogne Village a eu deux principales répercussions :

- **Le quartier est moins plébiscité par les automobilistes n'habitant pas le quartier**, qui recherchent une place de stationnement en soirée
- **Une augmentation de la demande de stationnement sur les parkings Briand** et sur les boulevards

LE QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DIFFUSÉ EN JUIN 2025

Un questionnaire numérique d'évaluation de l'expérimentation a été diffusé du 1er au 15 juin auprès des habitants et usagers du quartier Bourgogne Village. Un tract a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres du quartier et l'information a également été transmise aux établissements scolaires du quartier. Une limitation numérique a été mise en place afin d'éviter que quelqu'un réponde plusieurs fois.

658 réponses ont été collectées, dont 61% provenant d'habitants, 26% de parents d'élèves n'habitant pas le quartier, 6% de riverains de quartiers voisins et 7% d'autres usagers réguliers du quartier (salariés, commerçants, étudiants…).

Résultats du questionnaire de satisfaction auprès des habitants

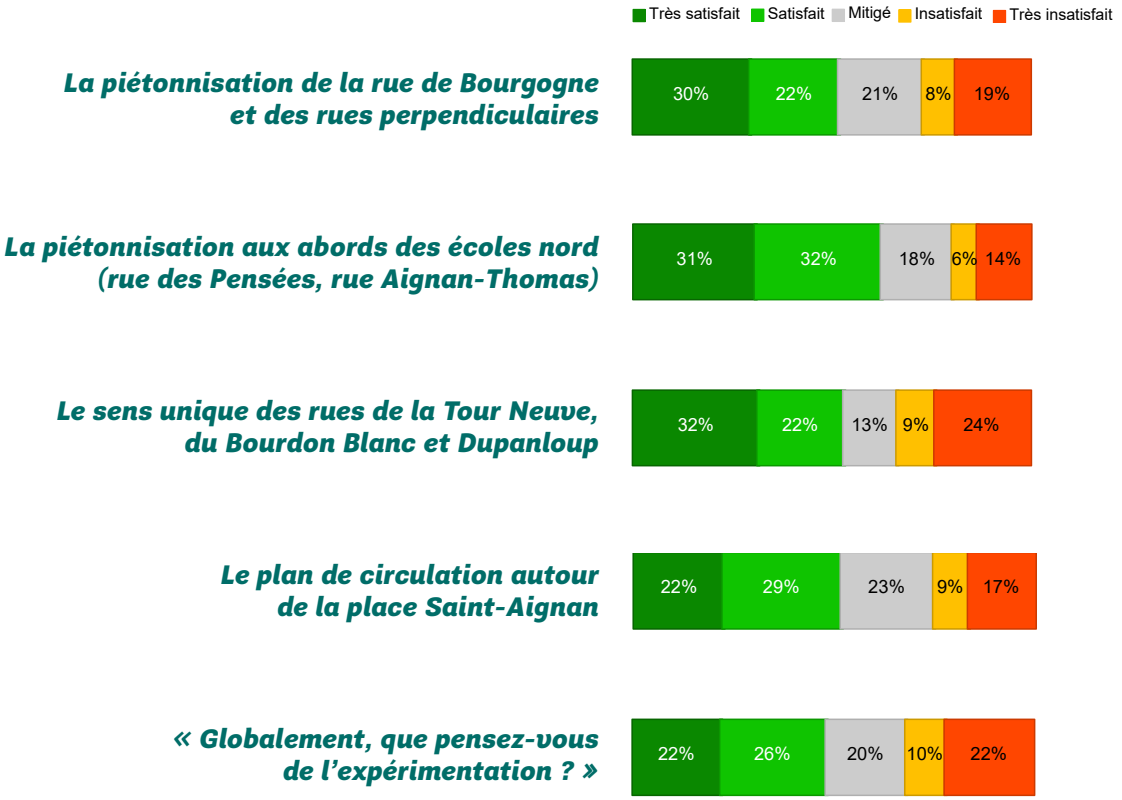

Dans l'ensemble, **les appréciations positives dominent largement concernant la piétonnisation** à l'essai, aussi bien de la part des habitants que des autres catégories d'usagers quotidiens.

Les deux sections de rues piétonnisées autour de l'école et du collège Saint-Paul Bourdon Blanc **sont particulièrement appréciées.** Pour le sens unique des rues de la Tour Neuve et du Bourdon Blanc, la satisfaction domine également, mais de façon légèrement plus nuancée.

Le questionnaire invitait à s'exprimer librement par écrit. Parmi les commentaires, la sécurité aux abords des écoles parait particulièrement appréciée, et l'ambiance « plus apaisée » du quartier dans son ensemble est soulignée.

La question du stationnement reste un sujet de préoccupation, notamment pour le quart des ménages du quartier (données INSEE) ayant une voiture mais n'ayant pas de parking/garage personnel. On note d'ailleurs que 75% des répondants habitant le quartier souhaiteraient la création « d'aire de stationnements réservés aux habitants »

Pour finir, au travers de leurs commentaires, un certain nombre de répondants incitent à profiter du projet urbain pour embellir et animer le quartier, pour renforcer la végétalisation, pour mettre l'accent sur la propreté, ou pour ouvrir de nouveaux commerces.

L'AVENIR DU QUARTIER BOURGOGNE VILLAGE

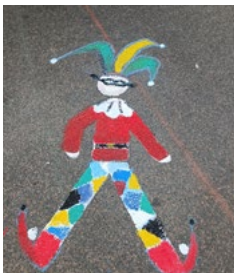

Les décorations « tactiques »

Au cours des mois de mai et de juin 2025, des animations ont été menées avec l'artiste BAM, des enfants et des habitants du quartier, afin de créer **des décorations ludiques au sol**, sur les nouvelles rues piétonnes : la rue de Bourgogne et la rue scolaire Saint-Aignan-Thomas-Desfriches.

Ces décorations ont une vocation tactique c'est-à-dire qu'elles visent à faire comprendre **le nouveau statut piéton de ces rues** et à **inciter les usagers à prendre possession de la chaussée centrale.**

L'animation du quartier

Si l'expérimentation et la concertation ont permis de dégager du contenu opérationnel pour le futur projet urbain, elles ont également mis en valeur **le désir de rencontres et d'animation de la vie de quartier.**

C'est pourquoi **un comité d'animation** a été créé, organise désormais des activités et **tend à être pérennisé**

Et la suite ?

Réunion publique 1er juillet 2025

Rentrée 2025

Pérennisation des aménagements testés
(adaptation du mobilier, ajout de bacs végétaux, etc.)

Novembre 2025

Offre supplémentaire de stationnement pour les riverains :
140 places seront réservées aux habitants de Bourgogne Village ayant un abonnement résident sur voirie sur le parking Aristide Briand. RDV sur ce lien pour prendre un abonnement : https://www.stationnement-orleans.fr/stationnement-sur-la-voirie/abonnements-voirie/

2026

Lancement des études techniques pour les premières requalifications de l'espace public et travaux de confortement suite aux sinistres de la rue de Bourgogne

Tout au long du projet

Poursuite des échanges et de la convivialité
afin de maintenir le dialogue entre les riverains et la municipalité